

A l'invitation de
la Maison de la Semence de la Loire et l'ADDEAR 42

Conférence-débat avec Guy KASTLER du Réseau Semences Paysannes

«Semences et biodiversité : la réglementation et ses enjeux»

Mercredi 12 novembre – 20h30
au Lycée agricole de Précieux

*Tout ce qu'on veut savoir et qu'on a du mal à comprendre sur
la réglementation sur les semences et son évolution...*

Les firmes de l'agrochimie et des semences essaient d'interdire l'accès aux semences paysannes, et de supprimer la liberté des paysans et jardiniers de produire et d'échanger leurs semences et leurs plants. Ceux qui agissent pour le droit de semer et de ressemer leurs graines et redévelopper la biodiversité cultivée ont besoin d'y voir plus clair sur "le cadre légal" dans le domaine des semences. Surtout que la loi a changé et est en train de changer...

Alors, où en est-on, qu'est-ce qui est autorisé, qu'est-ce qui est interdit, qu'est-ce qui est en cours de décision, et que pouvons-nous faire, nous ?

Cette conférence est ouverte à tous : jardiniers, paysans, citoyens intéressés par les questions de la souveraineté alimentaire, des semences et de la biodiversité...

Contacts :

ADDEAR de la Loire 04 77 26 45 51 - addear.42@wanadoo.fr
Maison de la Semence 06 51 47 65 02 - maisondelasemence42@laposte.net

A l'invitation de
la Maison de la Semence de la Loire et l'ADDEAR 42

Conférence-débat avec Guy KASTLER du Réseau Semences Paysannes

«Semences et biodiversité : la réglementation et ses enjeux»

Mercredi 12 novembre – 20h30
au Lycée agricole de Précieux

*Tout ce qu'on veut savoir et qu'on a du mal à comprendre sur
la réglementation sur les semences et son évolution...*

Les firmes de l'agrochimie et des semences essaient d'interdire l'accès aux semences paysannes, et de supprimer la liberté des paysans et jardiniers de produire et d'échanger leurs semences et leurs plants. Ceux qui agissent pour le droit de semer et de ressemer leurs graines et redévelopper la biodiversité cultivée ont besoin d'y voir plus clair sur "le cadre légal" dans le domaine des semences. Surtout que la loi a changé et est en train de changer...

Alors, où en est-on, qu'est-ce qui est autorisé, qu'est-ce qui est interdit, qu'est-ce qui est en cours de décision, et que pouvons-nous faire, nous ?

Cette conférence est ouverte à tous : jardiniers, paysans, citoyens intéressés par les questions de la souveraineté alimentaire, des semences et de la biodiversité...

Contacts :

ADDEAR de la Loire 04 77 26 45 51 - addear.42@wanadoo.fr
Maison de la Semence 06 51 47 65 02 - maisondelasemence42@laposte.net

A l'invitation de
la Maison de la Semence de la Loire et l'ADDEAR 42

Conférence-débat avec Guy KASTLER du Réseau Semences Paysannes

«Semences et biodiversité : la réglementation et ses enjeux»

Mercredi 12 novembre – 20h30
au Lycée agricole de Précieux

*Tout ce qu'on veut savoir et qu'on a du mal à comprendre sur
la réglementation sur les semences et son évolution...*

Les firmes de l'agrochimie et des semences essaient d'interdire l'accès aux semences paysannes, et de supprimer la liberté des paysans et jardiniers de produire et d'échanger leurs semences et leurs plants. Ceux qui agissent pour le droit de semer et de ressemer leurs graines et redévelopper la biodiversité cultivée ont besoin d'y voir plus clair sur "le cadre légal" dans le domaine des semences. Surtout que la loi a changé et est en train de changer...

Alors, où en est-on, qu'est-ce qui est autorisé, qu'est-ce qui est interdit, qu'est-ce qui est en cours de décision, et que pouvons-nous faire, nous ?

Cette conférence est ouverte à tous : jardiniers, paysans, citoyens intéressés par les questions de la souveraineté alimentaire, des semences et de la biodiversité...

Contacts :

ADDEAR de la Loire 04 77 26 45 51 - addear.42@wanadoo.fr
Maison de la Semence 06 51 47 65 02 - maisondelasemence42@laposte.net

A l'invitation de
la Maison de la Semence de la Loire et l'ADDEAR 42

Conférence-débat avec Guy KASTLER du Réseau Semences Paysannes

«Semences et biodiversité : la réglementation et ses enjeux»

Mercredi 12 novembre – 20h30
au Lycée agricole de Précieux

*Tout ce qu'on veut savoir et qu'on a du mal à comprendre sur
la réglementation sur les semences et son évolution...*

Les firmes de l'agrochimie et des semences essaient d'interdire l'accès aux semences paysannes, et de supprimer la liberté des paysans et jardiniers de produire et d'échanger leurs semences et leurs plants. Ceux qui agissent pour le droit de semer et de ressemer leurs graines et redévelopper la biodiversité cultivée ont besoin d'y voir plus clair sur "le cadre légal" dans le domaine des semences. Surtout que la loi a changé et est en train de changer...

Alors, où en est-on, qu'est-ce qui est autorisé, qu'est-ce qui est interdit, qu'est-ce qui est en cours de décision, et que pouvons-nous faire, nous ?

Cette conférence est ouverte à tous : jardiniers, paysans, citoyens intéressés par les questions de la souveraineté alimentaire, des semences et de la biodiversité...

Contacts :

ADDEAR de la Loire 04 77 26 45 51 - addear.42@wanadoo.fr
Maison de la Semence 06 51 47 65 02 - maisondelasemence42@laposte.net